



CLASSIQUES
GARNIER

GUION (Béatrice), « “Le seul éloquent entre tant d’écrivains qui ne sont qu’élégants” ? ». Lectures de Bossuet au XVIII^e siècle », *Revue Bossuet Littérature, culture, religion*, n° 8, 2017, *Réceptions de Bossuet au XVIII^e siècle*, p. 21-41

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-07134-1.p.0021](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-07134-1.p.0021)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2017. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

GUION (Béatrice), « “Le seul éloquent entre tant d’écrivains qui ne sont qu’élégants” ? ». Lectures de Bossuet au XVIII^e siècle »

RÉSUMÉ – Cet article étudie la réception de Bossuet écrivain au XVIII^e siècle, en s’appuyant d’une part sur des auteurs emblématiques des Lumières, d’autre part sur un corpus didactique, et enfin sur les écrits de Maury. Il met en évidence les ambivalences dans les appréciations portées sur Bossuet écrivain : si on lui reconnaît une éloquence caractérisée par la grandeur, la force, l’énergie et le sublime, on lui reproche un mélange des registres, des familiarités, voire un manque d’art.

ABSTRACT – This article deals with Bossuet’s reception as a writer in the 18th century. It takes into account key thinkers of the Enlightenment, as well as various didactical textbooks and finally the writings of Maury. This article highlights the ambivalences in the judgements made about Bossuet as a writer : if all agree that his eloquence is characterised by greatness, force, energy and sublime, he is also reproached for his colloquialisms, a regrettable mix of styles, and even a lack of art.

« LE SEUL ÉLOQUENT ENTRE TANT D'ÉCRIVAINS QUI NE SONT QU'ÉLÉGANTS » ?

Lectures de Bossuet au XVIII^e siècle

La réception de Bossuet, au XVIII^e siècle comme au siècle suivant, engage des enjeux aussi bien esthétiques qu'idéologiques. Ceux-ci peuvent être mêlés, ou distingués, comme le montrent paradigmatiquement les exemples et de Voltaire, et de l'*Encyclopédie* : on peut admirer le style tout en combattant la pensée.

C'est un lieu commun critique de parler du « purgatoire » que Bossuet a connu au XVIII^e siècle, qui le tient pour un adversaire idéologique et lui préfère Fénelon¹ ; c'en est un autre de souligner qu'il doit sa réhabilitation, à l'orée du XIX^e siècle, à des auteurs hostiles aux Lumières, La Harpe, Fontanes, Chateaubriand. On peut également s'appuyer sur le témoignage de d'Alembert : « La réputation de Bossuet, très brillante de son temps, très grande encore aujourd'hui dans l'Église de France, dans les écoles de théologie et parmi les orateurs, paraît un peu affaiblie auprès du reste de la nation². » À ce discrédit, qu'il rapporte à celui des disputes théologiques, d'Alembert oppose la vogue croissante de Fénelon :

au contraire, les ouvrages de Fénelon, remplis et comme pénétrés à chaque page de ces principes de bienfaisance, de tolérance et de charité, qui intéressent tous les hommes, toutes les nations et tous les âges, ont acquis beaucoup de lecteurs dans un siècle qui paraît sentir tout le mérite de ces vertus, qui

-
- 1 Voir Alfred Chérel, *Fénelon au XVIII^e siècle en France (1715-1820). Son prestige – son influence*, Paris, Hachette et Cie, 1917. Jean-Claude Bonnet souligne la disparition, révélatrice, de Bossuet au profit de Fénelon dans la bibliothèque du futur que décrit Mercier dans *L'An 2440 (Naissance du Panthéon. Essai sur le culte des grands hommes*, Paris, Fayard, 1998, n. 3 p. 349).
 - 2 « Notes sur l'Éloge de Bossuet », Note XIX, dans *Histoire des membres de l'Académie française, morts depuis 1700 jusqu'en 1771*, t. II, Paris, Moutard, 1787, p. 292. L'Éloge de Jacques-Bénigne Bossuet, prononcé le 15 mai 1775, fut publié quatre ans plus tard dans le recueil des *Éloges lus dans les séances publiques de l'Académie française* (Paris, Panckoucke et Moutard, 1779, p. 133-174). Les notes sur cet Éloge parurent à titre posthume en 1787 dans l'*Histoire des membres de l'Académie française, morts depuis 1700 jusqu'en 1771* (éd. citée, p. 221-294).

affiche une grande estime pour les connaissances utiles, et un grand mépris pour les querelles scolastiques³.

Le grand thuriféraire de Bossuet qu'est Maury s'indigne quant à lui de ce que son « mérite prodigieux était indignement méconnu durant ma première jeunesse par je ne sais quelles coteries littéraires⁴ ».

Toutefois les hommes des Lumières ont jugé favorablement du style de Bossuet : d'Alembert lui-même, dans le genre certes contraint de l'éloge académique, mais aussi Voltaire, qui dans la première édition du *Temple du goût* le qualifie de « seul Français véritablement éloquent entre tant de bons écrivains en prose, qui pour la plupart ne sont qu'élégants⁵ ». Cette sentence, à laquelle fait écho Vauvenargues, pour la nuancer et la contester, pose une question essentielle : si l'on reconnaît généralement, au XVIII^e siècle, l'éloquence de Bossuet, son élégance en revanche est mise en cause, plus particulièrement encore après la publication des *Sermons* entamée par Deforis en 1772⁶, publication qui marque un tournant dans la réception de Bossuet écrivain. D'Alembert, par exemple, oppose son « éloquence impétueuse » à « l'harmonieuse élégance » de Fléchier⁷. Si Maury avance, dès 1772, que « l'erreur », – c'est son mot –, selon laquelle Massillon et Bourdaloue auraient « posé les limites » de l'art de la chaire « ne se serait point accréditée si l'on avait pu lire les sermons de Bossuet⁸ », la majorité des critiques qui ont pu les lire, de d'Alembert à La Harpe, sont plus circonspects à leur égard.

3 « Notes sur l'Éloge de Bossuet », Note XIX, *Histoire des membres de l'Académie française*, éd. citée, p. 293.

4 *Essai sur l'éloquence de la chaire*, § XIX, Paris, Gabriel Warée, 1810, 2 vol., t. I, p. 130. Maury est né en 1779.

5 *Le Temple du goût*, Amsterdam, Jaques Desbordes, 1733, p. 40. Il s'agit de la première édition reconnue par Voltaire (« Édition véritable, donnée par l'Auteur »).

6 Les sermons furent publiés pour la première fois par Deforis, dans l'édition des *Œuvres complètes* qu'il commença à faire paraître en 1772 ; en 1778 il donna dans le t. VII des sermons détachés, des discours pour des vœux et des professions, des panégyriques ; le dernier volume paru, en 1788, contient de nouveaux panégyriques. Sur l'édition Deforis voir l'« Introduction » aux *Œuvres oratoires*, édition critique de l'abbé J. Lebarq revue et augmentée par Ch. Urbain et E. Levesque, Paris, Desclée de Brouwer et Hachette, 7 vol., 1914-1926, t. I, p. VI-IX ; Damien Blanchard, « Les bénédictins de Saint-Maur du XVIII^e siècle, lecteurs et éditeurs de Bossuet », dans *Bossuet. Le Verbe et l'Histoire (1704-2004)*, éd. Gérard Ferreyrolles, Paris, H. Champion, 2006, p. 343-363.

7 *Éloge d'Esprit Fléchier, évêque de Nîmes*, dans *Éloges lus dans les séances publiques de l'Académie française*, éd. citée, p. 400. Cet *Éloge* fut lu le 19 janvier 1778.

8 *Réflexions sur les Sermons nouveaux de M. Bossuet*, Avignon, François Mérande / Paris, Antoine Boudet, 1772, p. 19. Il s'agit de la préface que Boudet avait demandée à Maury pour

En effet, les jugements portés sur Bossuet au XVIII^e siècle sont souvent formulés au sein de parallèles – y compris dans des textes qui ne portent pas ce titre – : parallèles, d’abord, avec les autres prédicateurs du Grand Siècle, Fléchier, Bourdaloue, Massillon, qui lui disputent alors la palme de l’excellence ; parallèle antithétique fréquent avec Fénelon, et quant au style, et quant à la pensée. La langue de Bossuet est parfois appréciée aussi par rapport à celle de Pascal, par exemple chez Vauvenargues et La Harpe.

C’est donc sur la réception de Bossuet écrivain que nous nous pencherons ici, – étant entendu que celle-ci n’est pas toujours indépendante des choix idéologiques –, en sollicitant d’une part des auteurs emblématiques des Lumières (Voltaire, Vauvenargues, Diderot, d’Alembert), d’autre part un corpus didactique (les *Principes*, *Éléments*, *Cours de littérature* de Batteux, de Marmontel et de La Harpe). Il nous a semblé intéressant de considérer prioritairement ce que disent de la langue de Bossuet des auteurs qui n’ont pas de sympathie pour le christianisme qu’il défend – prioritairement, mais non pas uniquement : il n’était pas possible d’ignorer les écrits de Maury, des *Réflexions sur les Sermons nouveaux de M. Bossuet* (1772) au *Discours sur l’éloquence de la chaire* (1777)⁹.

Les critiques du XVIII^e siècle s’accordent pour l’essentiel sur les caractéristiques propres à l’éloquence de Bossuet. Les unes font l’objet de jugements positifs : on lui reconnaît de la grandeur, de la force, de l’énergie, ce qui conduit, très logiquement, à parler de sublime ; on reconnaît également son pouvoir pathétique ; on est sensible à l’originalité de sa langue. D’autres donnent lieu à des appréciations plus ambivalentes : ainsi du mélange des registres, des familiarités, voire de ce qui est perçu comme des incorrections.

l’édition des *Œuvres complètes* qu’avait entreprise Deforis. Maury redonne ses *Réflexions...*, sous le même titre mais avec quelques variantes, dans les *Discours choisis sur divers sujets de religion et de littérature* (Paris, Lejay, 1777, p. 309-349) ; et, à nouveau, en 1810 dans l’*Essai sur l’éloquence de la chaire*, sous le titre « Discours préliminaire pour servir de préface à la première édition des Sermons de Bossuet », avec de nouvelles variantes (t. II, p. 465-534, ici p. 492-493). Sur Maury, voir Éric Van der Schueren, « D’une pratique eucharistique à une production esthétique : la sécularisation de l’éloquence sacrée à la fin de l’Ancien Régime (Jean Sifrein Maury) », *Dimensions du sacré dans les littératures profanes, Problèmes d’histoire des religions*, édités par Alain Dierkens, Éditions de l’Université de Bruxelles, 10, 1999, p. 21-32.

9 Le *Discours sur l’éloquence de la chaire* est paru dans les *Discours choisis sur divers sujets de religion et de littérature* (Paris, Lejay, 1777). Maury en donnera une nouvelle version, considérablement augmentée, en 1810, sous le titre d’*Essai sur l’éloquence de la chaire*. C’est cette dernière version parue de son vivant que nous avons choisie comme édition de référence, parce que les additions concernant Bossuet y sont particulièrement importantes.

« LE SEUL ÉLOQUENT »

Dans *Le Temple du goût* Bossuet est admis à « l'intérieur du sanctuaire », aux côtés de ceux qui doivent « servir d'exemple[s] à la postérité¹⁰ ». Diderot l'élève au rang de modèle, lorsqu'il assure que l'exorde de Sénèque dans la *Consolation à Marcia* « n'est indigne ni de Démosthène, ni de Cicéron, ni de Bossuet¹¹. » De fait, il salue en lui le parangon de l'éloquence française : « Raphaël est peut-être aussi éloquent sur la toile que Bossuet dans une chaire¹². »

Toutefois, jusqu'en 1772, les jugements portés sur l'éloquence de Bossuet s'appuient sur un corpus très restreint, comme en témoigne Voltaire : « On a de lui cinquante-un ouvrages ; mais ce sont ses *Oraisons funèbres* et son *Discours sur l'Histoire universelle* qui l'ont conduit à l'immortalité¹³. » – c'est dire que le titre de « seul éloquent » se fonde sur des textes qui ressortissent, dans le régime rhétorique d'Ancien Régime, aux grands genres, et donc au style élevé. D'Alembert fait un constat similaire, deux décennies plus tard. S'il indique, dans l'*Éloge de Bossuet* lu en 1775, qu'il laisse de côté ses « triomphes théologiques » parce qu'ils « appartiennent à l'histoire de l'Église, et non à celle de l'Académie¹⁴ », il consacre cependant une note à la controverse antiprotestante, dont il reconnaît l'« éloquente logique¹⁵ », tout en signalant que la polémique n'est plus lue :

10 *Le Temple du goût*, édition critique par E. Carcassonne, Genève, Droz/Lille, Giard, 1953 (2^e éd.), p. 139.

11 *Essai sur les règnes de Claude et de Néron* [1778], livre II, § 41, dans *Œuvres*, t. I, Philosophie, éd. établie par Laurent Versini, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 1994, p. 1163.

12 *Ibid.*, livre II, § 32, p. 1151. Voir dans ce volume la contribution d'Adrien Paschoud, qui étudie les jugements positifs de l'*Encyclopédie* sur l'éloquence de Bossuet, et plus spécifiquement dans les articles rédigés par Diderot.

13 « Catalogue de la plupart des écrivains français qui ont paru dans le siècle de Louis XIV, pour servir à l'histoire littéraire de ce temps », *Le Siècle de Louis XIV*, dans *Œuvres historiques*, éd. de R. Pomeau, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1957 [1751], p. 1141.

14 *Éloge de Jacques-Bénigne Bossuet*, dans *Éloges lus dans les séances publiques de l'Académie française*, éd. citée, p. 155.

15 « Notes sur l'*Éloge de Bossuet* », Note IX, *Histoire des membres de l'Académie française*, éd. citée, p. 241.

Les nombreux volumes de Bossuet, tout remplis d'ouvrages de cette espèce, qu'on a lus et admirés durant plus de soixante ans, se réduisent aujourd'hui, pour la très grande partie des lecteurs, à son *Histoire Universelle*, à ses *Oraisons funèbres*, et peut-être à quelques *Sermons* dont on parle encore [...] ¹⁶.

On relève la réticence, perceptible, à l'égard des sermons. La plupart des critiques opèrent encore une réduction au sein même du corpus, déjà restreint, des oraisons funèbres : d'Alembert juge que celles de Marie-Thérèse et de Le Tellier « furent moins heureuses » et « assez peu dignes de Bossuet ¹⁷ » ; quant à celle de Nicolas Cornet, c'« est la plus faible de toutes celles qu'il a prononcées ¹⁸ ». La Harpe n'en retient que quatre, « chefs-d'œuvre d'une éloquence qui ne pouvait pas avoir de modèles dans l'antiquité, et que personne n'a depuis égalée » :

les oraisons funèbres *de la reine d'Angleterre, de Madame, du grand Condé et de la Princesse palatine*, surtout les trois premières, ont placé Bossuet à la tête de tous les orateurs français, non pas, comme on voit, par le nombre, mais par la supériorité des compositions ¹⁹.

Que la réputation littéraire de l'aigle de Meaux au XVIII^e siècle repose essentiellement sur les oraisons funèbres et le *Discours sur l'histoire universelle*, Maury en témoigne indirectement, dans un passage très polémique à l'encontre de La Harpe, qu'il accuse de n'avoir eu, en 1772, qu'une connaissance médiocre et partielle de Bossuet :

Je me souviens que lorsque je décarnai pour la première fois cet hommage de la préséance du génie à notre grand Bossuet ²⁰, M. de La Harpe qui ne connaissait pas alors la vingtième partie de ses ouvrages, ne fut point de mon avis, et combattit mon opinion avec beaucoup de vivacité dans nos sociétés littéraires. À cette époque il n'avait encore lu que les *Oraisons funèbres*, et l'*Histoire universelle* [...] ²¹.

L'affirmation est assurément fausse : La Harpe dans l'*Éloge de Fénelon*, qui date de 1771, mentionne l'*Histoire des variations des Églises protestantes* et,

16 « Notes sur l'*Éloge de Bossuet* », Note XIX, *ibid.*, p. 292-293.

17 « Notes sur l'*Éloge de Bossuet* », Note VI, *ibid.*, p. 232.

18 *Ibid.*, p. 237.

19 *Lycée, ou Cours de littérature ancienne et moderne*, seconde partie (« Siècle de Louis XIV »), livre second, chap. I, section III (« Éloquence de la chaire »), t. VII, Paris, H. Agasse, an VII, p. 40.

20 Dans ses *Réflexions sur les Sermons nouveaux de M. Bossuet*, parues en 1772.

21 *Essai sur l'éloquence de la chaire*, § XVI, n. 2, éd. 1810, t. I, p. 106-107.

plus largement, la controverse antiprotestante²². Ce qui a pu susciter la mauvaise humeur, et donc la mauvaise foi, de Maury, c'est que dans cet *Éloge* La Harpe estime que, contrairement à l'auteur du *Télémaque*, qu'il déclare inimitable, « Bossuet historien et orateur peut rencontrer des rivaux », en l'occurrence Fleury et Massillon²³. Dans le *Cours* de l'an VII son jugement a considérablement évolué : tenant désormais le *Discours sur l'histoire universelle* pour le « plus beau monument historique dans toutes les langues²⁴ », il avance que « [n]ous n'avons en français rien de mieux écrit que cet ouvrage, qui n'avait point de modèle », et qu'il est « d'autant plus admirable, que l'éloquence de l'orateur ne prend jamais la place de celle de l'historien²⁵ ». Il fait mention, brièvement mais de façon très élogieuse, des *Méditations sur l'Évangile*, dont il soutient qu'elles « n'ont pas moins d'onction, d'enthousiasme et d'effusion de cœur que » les *Lettres sur la religion* « du tendre Fénelon », ajoutant que ceux qui ne les ont pas lues « ne connaissent pas tout Bossuet²⁶ ». S'il exclut, à l'instar de d'Alembert déjà, la théologie, l'apologétique et la controverse, c'est comme ne relevant pas de son objet dans le chapitre consacré à l'éloquence de la chaire²⁷.

Maury est, au XVIII^e siècle, l'un des rares à faire l'éloge de l'*Histoire des variations* d'un point de vue rhétorique, en affirmant qu'unie au *Discours sur l'histoire universelle* elle « assure à la France la primauté littéraire dans le genre historique²⁸. » Il observe toutefois que « Bossuet n'est véritablement responsable que des ouvrages qu'il a lui-même publiés, et qui nous donnent la véritable mesure de son talent²⁹. » — ce qui devrait conduire, en toute logique, à ne pas prendre en compte les sermons : on notera que Maury n'est pas toujours d'une rigoureuse cohérence.

22 *Éloge de François de Salignac de La Motte-Fénelon [...]*, Paris, chez la veuve Regnard & Demonville, 1771, p. 33.

23 *Ibid.*

24 *Lycée [...]*, seconde partie, livre second, chap. I, section III, éd. citée, t. VII, p. 74.

25 *Ibid.*, seconde partie, livre second, chap. II, section I (« Histoire »), p. 163. Tout le passage est clairement dirigé contre Voltaire, dont La Harpe conteste, en particulier, le jugement porté dans l'*Essai sur les mœurs* sur le *Discours...* en tant qu'histoire.

26 *Lycée [...]*, seconde partie, livre second, chap. III (« Philosophie »), section I (« Métaphysique »), éd. citée, t. VII, p. 213.

27 « et je ne parle pas ici du théologien profond, de l'infatigable controversiste, dont la plume féconde et victorieuse était tour à tour l'épée et le bouclier de la religion : ces travaux apostoliques n'entrent point dans la classe des objets qui nous occupent. » (*ibid.*, seconde partie, livre second, chap. I, section III, « Éloquence de la chaire », p. 40).

28 *Essai sur l'éloquence de la chaire*, § XVI, n. 2, éd. 1810, t. I, p. 107.

29 *Ibid.*, § LXVIII, t. II, p. 176.

D'Alembert reconnaît à Bossuet le mérite d'avoir changé « [l]e ton de la chaire [...] dès qu'il y parut », en bannissant les « indécences » et le « mauvais goût³⁰ » – c'est à Bourdaloue, en revanche, que Voltaire attribue celui d'avoir été l'« un des premiers » à y faire « parler la raison³¹ » –. Si d'Alembert voit dans les sermons « plutôt les esquisses d'un grand maître que des tableaux terminés³² », il considère que dans l'oraison funèbre Bossuet « n'eut ni supérieur ni égal³³ ». C'est là un constat largement partagé : La Harpe dans le *Lycée* loue très vivement les oraisons funèbres, mais juge que dans les sermons Bossuet était « médiocre », et surpassé par Massillon³⁴ – il convient d'ajouter qu'il tient l'oraison funèbre pour un genre supérieur, parce qu'elle « réunit plus de parties oratoires, exige plus d'art et d'élévation que le sermon³⁵. »

FORCE, GRANDEUR ET PATHÉTIQUE : UNE LANGUE UNIQUE

L'éloquence reconnue à Bossuet est caractérisée par la grandeur, la force et l'énergie – autant de catégories rhétoriques traditionnelles, associées au style élevé dont relèvent les grands genres que sont l'oraison funèbre et, encore pour une large part au XVIII^e siècle, l'histoire. Ainsi Voltaire observe-t-il, précisément dans le passage consacré à Bossuet dans *Le Siècle de Louis XIV*, que, par définition, le « genre d'éloquence » de l'oraison funèbre « demande [...] une grandeur majestueuse³⁶ ». Marmontel estime que, « [d]e tous nos orateurs, Bossuet est celui qui

30 *Éloge de Jacques-Bénigne Bossuet*, dans *Éloges lus dans les séances publiques de l'Académie française*, éd. citée, p. 142.

31 « L'éloquence de la chaire avait été presque barbare jusqu'au P. Bourdaloue ; il fut un des premiers qui firent parler la raison. » (« Éloquence » [1755], *Articles pour l'Encyclopédie*, dans *Œuvres alphabétiques I*, édition critique sous la direction de Jerom Vercruysse, *Les Œuvres complètes de Voltaire*, Oxford, Voltaire Foundation, t. 33, 1987, p. 46).

32 *Éloge de Jacques-Bénigne Bossuet*, dans *Éloges lus dans les séances publiques de l'Académie française*, éd. citée, p. 142-143.

33 *Ibid.*, p. 145.

34 *Lycée*, [...], seconde partie, livre second, chap. I, section IV (« Le sermon »), éd. citée, t. VII, p. 113.

35 *Ibid.*, seconde partie, livre second, chap. I, section III, p. 29.

36 *Le Siècle de Louis XIV*, chap. xxxii, *Œuvres historiques*, éd. citée, p. 1005.

a le mieux connu l'art d'agrandir : c'était le sceau de son génie³⁷. » – c'est, significativement, à l'article « Amplification », et à propos des oraisons funèbres, qu'on lit ces lignes. La Harpe juge semblablement que « Bossuet [...] sait agrandir tout ce qu'il traite³⁸. »

Voltaire, qui combat la visée du *Discours sur l'histoire universelle*, notamment dans l'*Essai sur les mœurs*, en fait néanmoins l'éloge, au plan rhétorique, dans *Le Siècle de Louis XIV*. Les premières lignes peuvent paraître ambiguës : « il appliqua l'art oratoire à l'histoire même, qui semble l'exclure. Son *Discours sur l'histoire universelle* [...] n'a eu ni modèles ni imitateurs. » Toutefois la suite immédiate assure que « son style n'a trouvé que des admirateurs » et parle de « force majestueuse » ainsi que de « traits rapides d'une vérité énergique³⁹ ».

Vauvenargues, qui avance qu'« on peut compter sous le règne de Louis XIV quatre écrivains de prose de génie : Pascal, Bossuet, Fénelon, La Bruyère⁴⁰ » – notons qu'il s'agit de quatre écrivains catholiques –, fait grief à Voltaire d'une « trop grande partialité » envers Bossuet : rappelant la formule de la première édition du *Temple du goût* (« le seul éloquent entre tant d'écrivains qui ne sont qu'élégants »), il lui reproche d'être injuste à l'égard tant de Pascal que de Fénelon⁴¹ – de fait, c'est toujours comparativement à ces deux auteurs qu'il se prononce sur le style de Bossuet. Ce qui caractérise ce dernier à ses yeux, c'est « la majesté, la pompe, la magnificence, l'enthousiasme⁴² ». Le lexique de l'élévation et de la majesté, récurrent – il « élève l'esprit⁴³ » –, amène la mention du sublime : « Bossuet est plus majestueux et plus sublime qu'aucun des Romains et des Grecs⁴⁴ », ainsi que la comparaison avec le tonnerre, topique pour évoquer tant la force que le sublime : il « éclate comme un tonnerre dans un tourbillon orageux⁴⁵ ». On retrouve un

37 « Amplification », *Éléments de littérature*, édition présentée, établie et annotée par Sophie Le Ménahèze, Paris, Desjonquères, 2005 [1787], p. 140.

38 *Lycée* [...], seconde partie, livre second, chap. I, section III, éd. citée, t. VII, p. 47.

39 *Le Siècle de Louis XIV*, chap. xxxii, *Œuvres historiques*, éd. citée, p. 1006.

40 « Sur les prosateurs du xvii^e siècle », *Réflexions critiques*, dans *Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, éd. de Jean Dagen, Paris, Flammarion, GF, 1981, p. 291. Dans ce fragment Vauvenargues évoque le jugement de Voltaire « qui ne paraît accorder qu'au seul Bossuet le mérite d'être éloquent. »

41 « Sur quelques ouvrages de M. de Voltaire », *Réflexions critiques*, dans *ibid.*, p. 288.

42 « Les orateurs », *Réflexions critiques sur quelques poètes* [1747], dans *ibid.*, p. 169.

43 *Ibid.*

44 « Sur Pascal et Bossuet », *Réflexions critiques*, dans *ibid.*, p. 291.

45 « Les orateurs », *Réflexions critiques sur quelques poètes* [1747], dans *ibid.*, p. 169.

jugement similaire chez d'Alembert, qui parle lui aussi d'« élévation », de « majesté », de « véhémence⁴⁶ », et pour qui le *Discours sur l'histoire universelle* se caractérise par un « pinceau énergique et rapide⁴⁷ ». Maury, enfin, ne cesse de vanter la véhémence, l'énergie, la vigueur de Bossuet qu'il oppose, à cet égard, à Bourdaloue, dont il regrette qu'« il manque entièrement de la force majestueuse, de l'énergie, des traits rapides et sublimes qui signalent avec tant d'éclat le génie de Bossuet⁴⁸ ». La force prévaut, à ses yeux, sur l'élégance, comme il l'observe dès 1772 :

Ce qui m'a le plus frappé dans ces sermons, c'est cette vigueur soutenue qui caractérise le style de Bossuet, et qui vaut bien, ce me semble, l'élégance continue tant vantée dans nos écrits modernes⁴⁹.

La Harpe évoque, plus spécifiquement, la « force de sens » et celle des images, qui constituent pour lui la marque propre de Bossuet :

On ne peut dire plus de choses en moins de mots, ni donner à sa phrase une plus grande force de sens⁵⁰.

Voilà des images douces : il est encore bien plus abondant en images fortes, et c'est une des propriétés de son style⁵¹.

Marmontel, qui décèle dans l'emploi du mot propre une efficacité pathétique : « où le mot propre a l'avantage et ne peut être suppléé, c'est dans les choses de sentiment, à cause de son énergie, c'est-à-dire à cause de la promptitude et de la force avec laquelle il réveille l'impression de son objet⁵² », en donne comme exemple le « *Madame se meurt, Madame est morte !* » : « C'est le mot simple et commun qui en fait toute la force. S'il eût dit : *Madame est expirante, Madame expire*, il n'eût produit aucun effet⁵³. »

46 *Éloge d'Esprit Fléchier*, dans *Éloges lus dans les séances publiques de l'Académie française*, éd. citée, p. 407.

47 *Éloge de Jacques-Bénigne Bossuet*, dans *Éloges lus dans les séances publiques de l'Académie française*, éd. citée, p. 152.

48 *Essai sur l'éloquence de la chaire*, § XXVIII, éd. 1810, t. I, p. 213.

49 *Réflexions sur les Sermons nouveaux de M. Bossuet*, éd. 1772, p. 11 (« Discours préliminaire pour servir de préface à la première édition des Sermons de Bossuet », *Essai sur l'éloquence de la chaire*, éd. 1810, t. II, p. 484, avec une très légère variante).

50 *Lycée* [...], seconde partie, livre second, chap. I, section III, éd. citée, t. VII, p. 48.

51 *Ibid.*, p. 62.

52 « Analogie du style », *Éléments de littérature*, éd. citée, p. 156.

53 *Ibid.* L'idée et l'exemple sont repris dans l'article « Familier », *ibid.*, p. 560.

La Harpe reprend l'idée, mais en la précisant et en l'appliquant spécifiquement à Bossuet. Il estime que l'expression simple et familière frappe non seulement par son expressivité propre, mais aussi parce que chez un auteur dont l'élocution relève habituellement du grand style, le lecteur sait que l'emploi du mot simple ne vient pas d'une insuffisance :

Il y a une autre sorte d'expressions familières qui choqueraient dans un écrivain médiocre, parce qu'elles tiendraient de la faiblesse, et qui plaisent chez lui, d'abord parce qu'elles ne peuvent paraître une impuissance de dire mieux dans un homme dont l'élocution est ordinairement si élevée, ensuite parce qu'elles sont de nature à faire sentir que leur extrême simplicité est ce qu'il y a de mieux pour la force du sens et le dessein de l'auteur. Un exemple me fera comprendre : *La voilà telle que la mort nous l'a faite*. Cette phrase en elle-même est du style familier : placez-la dans un discours faiblement écrit, elle fera rire. Dans Bossuet, elle est frappante de vérité et d'énergie. Pourquoi ? C'est qu'après avoir dit sur le même sujet ce qu'il y a de plus relevé, il finit par ne trouver rien de plus expressif que cette locution vulgaire, il est vrai, mais qui rend si bien en un seul mot tout ce que la mort a fait de Madame, que les termes les plus choisis n'en diraient pas autant⁵⁴.

Tous les critiques ne s'accordent pas sur ce point : d'autres reprochent à Bossuet ce mélange des registres.

L'éloge de la force amène des comparaisons avec les deux écrivains de l'Antiquité traditionnellement tenus pour les modèles du style énergique. La comparaison avec Démosthène apparaît très tôt : La Bruyère dans le chapitre « De la chaire » rapproche Bossuet de Démosthène et Bourdaloue de Cicéron : « L. DE MEAUX et le P. BOURDALOUE me rappellent DÉMOSTHÈNE et CICÉRON⁵⁵. » La Harpe reprend ce parallélisme antithétique, à cette différence près que c'est Massillon qu'il compare à Cicéron : « La France peut se vanter d'avoir en Bossuet son Démosthène, comme dans Massillon elle a eu son Cicéron⁵⁶ ». Marmontel reconnaît à Démosthène comme à Bossuet « une expression brusque et forte⁵⁷ ». Tout aussi fréquent est le rapprochement avec Tacite : Maury estime

54 *Lycée [...]*, seconde partie, livre second, chap. I, section III, éd. citée, t. VII, p. 71-72. La citation est tirée de l'*Oraison funèbre de Henriette Anne d'Angleterre* (Bossuet, *Œuvres oratoires*, éd. citée, t. V, ici p. 664).

55 « De la chaire », § 25 [1689], *Les Caractères*, éd. d'E. Bury, Paris, Le Livre de poche classique, 1995, p. 566.

56 *Lycée [...]*, seconde partie, livre second, chap. I, section III, éd. citée, t. VII, p. 74.

57 « Sublime », *Éléments de littérature*, éd. citée, p. 1068.

que Bossuet « égale et surpasse peut-être [son] énergie⁵⁸ », La Harpe retrouve chez lui « cette précision énergique de Tacite et de Salluste⁵⁹ ». D'Alembert déjà le soulignait :

Le tableau énergique que trace l'orateur de la politique profonde de Cromwell, est un morceau digne de Tacite, et bien au-dessus du portrait purement oratoire de l'usurpateur [...]⁶⁰.

L'éloge de la force et de l'énergie conduit tout naturellement à celui du sublime, autre lieu commun : d'Alembert parle d'un « orateur si sublime⁶¹ », Vauvenargues, qui évoque ses « sublimes hardiesses⁶² », voit en lui « le plus sublime des orateurs⁶³ ». La Harpe estime que même dans les *Méditations sur l'Évangile*, dont il loue pourtant l'« onction », « Bossuet conserve toujours cette tendance au sublime, qui lui est naturelle⁶⁴ ». Marmontel, qui caractérise Bourdaloue par son savoir et sa profondeur, et Bossuet par le sublime⁶⁵, en découvre la marque la plus achevée dans l'*Oraison funèbre de Henriette d'Angleterre*⁶⁶. Dans l'article « sublime » des *Éléments de littérature*, il distingue un sublime de la simplicité (celui du mot simple) et un sublime de l'image (celui du mot figuré). Dans les deux cas, les illustrations sont empruntées, exclusivement, au *Discours sur l'histoire universelle* : « Tout était Dieu, excepté Dieu même » (BOSSUET) ; voilà le *sublime* dans le simple. « L'univers allait s'enfonçant dans les ténèbres de l'idolâtrie (BOSSUET) ; voilà le *sublime* dans le figuré⁶⁷. » Si Marmontel et La Harpe reconnaissent une

58 *Essai sur l'éloquence de la chaire*, § LXXI, éd. 1810, t. II, p. 229.

59 *Lycée* [...], seconde partie, livre second, chap. I, section III, éd. citée, t. VII, p. 47-48.

60 « Notes sur l'Éloge de Bossuet », Note VI, *Histoire des membres de l'Académie française*, éd. citée, p. 233.

61 *Éloge de Jacques-Bénigne Bossuet*, dans *Éloges lus dans les séances publiques de l'Académie française*, éd. citée, p. 146.

62 « Fragments », dans *Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, éd. citée, p. 120.

63 « Sur quelques ouvrages de M. de Voltaire », *Réflexions critiques*, dans *ibid.*, p. 288.

64 *Lycée* [...], seconde partie, livre second, chap. III, section I, éd. citée, t. VII, p. 213. Voir *supra* la citation p. 26, n. 66.

65 « Abondance », *Éléments de littérature*, éd. citée, p. 83. Voir *infra* la citation donnée p. 32, n. 74.

66 « Bossuet ne l'a jamais été plus [sublime] que dans l'oraison funèbre d'Henriette [...]. » (« Pathétique », *Éléments de littérature*, éd. citée, p. 863).

67 « Sublime », *Éléments de littérature*, éd. citée, p. 1063. La première citation du *Discours sur l'histoire universelle* est tirée du chapitre III de la seconde partie (*Œuvres*, textes établis et annotés par l'abbé Velat et Yvonne Champaville, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1961, p. 788). Dans la seconde citation, Marmontel a modifié le texte original : on

force expressive à l'emploi de tournures simples, si La Harpe constate la coexistence de la simplicité et de la force⁶⁸, Maury se montre plus nettement tributaire de la conception du sublime qui s'impose à partir de la traduction du pseudo-Longin par Boileau : il loue chez Bossuet un style « toujours naturel et simple dans sa sublimité⁶⁹ ».

Une autre qualité constamment reconnue à Bossuet est celle du pathétique : « Cet orateur si sublime est encore pathétique⁷⁰ », remarque d'Alembert. Les deux exemples sans cesse donnés sont ceux des oraisons funèbres de Henriette d'Angleterre et du Grand Condé. D'Alembert cite Voltaire : « Bossuet, dit un écrivain célèbre, obtint le plus grand et le plus rare des succès, celui de faire verser des larmes à la cour, dans l'oraison funèbre de la duchesse d'Orléans Henriette d'Angleterre⁷¹ ». Voltaire loue la puissance pathétique de Bossuet non seulement dans *Le Siècle de Louis XIV*, mais encore dans les *Questions sur l'Encyclopédie* :

L'exagération s'est réfugiée dans les oraisons funèbres, on s'attend toujours à l'y trouver ; on ne regarde jamais ces pièces d'éloquence que comme des déclamations ; c'est donc un grand mérite dans Bossuet, d'avoir su attendrir et émouvoir dans un genre qui semble fait pour ennuyer⁷².

La Harpe estime que Bossuet est « rempli » du « pathétique noble » qui est « essentiel à l'oraison funèbre », surtout dans l'oraison funèbre du grand Condé et sa péroration, où « il s'est surpassé⁷³ ». Marmontel fait exception en attribuant la première place à Bridaine :

On a vu dans nos chaires des effets surprenants du pouvoir de cette éloquence ; le véhément Bridaine a déchiré plus de cœurs et fait couler plus de larmes que le savant et profond Bourdaloue, et, si j'ose le dire, que le sublime Bossuet⁷⁴.

lit chez Bossuet, dans l'édition originale de 1681 : « Poussé par cette aveugle impression qui le dominait, il [l'esprit humain] s'enfonçait dans l'idolâtrie, sans que rien le pût retenir. » (Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1681, p. 180 ; seconde partie, chap. II, éd. Pléiade, p. 780).

68 *Lycée* [...], seconde partie, livre second, chap. I, section III, éd. citée, t. VII, p. 70-72.

69 *Essai sur l'éloquence de la chaire*, § LXVIII, éd. 1810, t. II, p. 174.

70 *Éloge de Jacques-Bénigne Bossuet*, dans *Éloges lus dans les séances publiques de l'Académie française*, éd. citée, p. 146.

71 *Ibid.*, p. 147. Voir Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV*, chap. xxxii, éd. citée, p. 1006.

72 « Exagération » [1771], dans *Questions sur l'Encyclopédie, par des amateurs* (V), sous la direction de Nicholas Cronk et Christiane Mervaud, *Les Œuvres complètes de Voltaire*, Oxford, Voltaire Foundation, t. 41, 2010, p. 297.

73 *Lycée* [...], seconde partie, livre second, chap. I, section III, éd. citée, t. VII, p. 65.

74 « Abondance », *Éléments de littérature*, éd. citée, p. 83.

Il juge en effet que « nos célèbres orateurs », – en l’occurrence Bossuet, Massillon et Bourdaloue –, « semblent avoir une sorte de pudeur qui les modère et qui les refroidit », et qu’« [e]n se livrant aux grands mouvements de l’éloquence, ils croiraient prêcher en missionnaires⁷⁵ ».

Enfin, c’est un lieu commun, dès le XVIII^e siècle, de souligner que Bossuet parle et écrit une langue profondément personnelle⁷⁶. D’Alembert l’observe : « on croirait que la langue dont il se sert n’a été créée que pour lui⁷⁷ », La Harpe le redit :

il ne se sert point de la langue des autres hommes ; il fait la sienne, il la fait telle qu’il la lui faut pour la manière de penser et de sentir qui est à lui : expressions, tournures, mouvements, constructions, harmonie, tout lui appartient⁷⁸.

On ne s’étonne pas de retrouver l’idée sous la plume de Maury, qui loue « un orateur qui se crée une langue aussi neuve et aussi originale que ses idées⁷⁹ », et « qu’il serait peut-être également impossible à Cicéron et à Démosthène lui-même de traduire dans leurs beaux et riches idiomes⁸⁰ ».

AMBIVALENCES : NÉGLIGENCES OU SUBLIME ?

Lorsque Chateaubriand exalte à son tour la spécificité de la langue de Bossuet, il se démarque de ses devanciers en en décelant la source dans l’alliance de la simplicité et de la grandeur :

L’évêque de Meaux a créé une langue que lui seul a parlée, où souvent le terme le plus simple et l’idée la plus relevée, l’expression la plus commune

75 « Pathétique », *ibid.*, p. 862-863.

76 Voir Emmanuelle Tabet, « Réception et interprétation des *Sermons* de Bossuet de Voltaire à Gide », dans *Lectures de Bossuet. Le Carême du Louvre*, sous la dir. de G. Peureux, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2001, p. 217.

77 *Éloge de Jacques-Bénigne Bossuet*, dans *Éloges lus dans les séances publiques de l’Académie française*, éd. citée, p. 146.

78 *Lycée [...]*, seconde partie, livre second, chap. I, section III, éd. citée, t. VII, p. 42.

79 *Essai sur l’éloquence de la chaire*, § XVI, éd. 1810, t. I, p. 106-107.

80 *Ibid.*, § XIV, t. I, p. 96.

et l'image la plus terrible, servent, comme dans l'Écriture, à se donner des dimensions énormes et frappantes⁸¹.

Si le constat d'un mélange entre simplicité et grandeur n'est pas neuf, c'est au sein d'un régime rhétorique qu'il est effectué au XVIII^e siècle, davantage sensible aux disparités qu'il induit, et sans qu'intervienne la référence à la Bible. Dès avant la publication des sermons, on reproche à Bossuet des familiarités, des négligences, et des incorrections, y compris dans des textes qui relèvent du grand style, comme les oraisons funèbres : celles-ci sont jugées diversement, plus ou moins sévèrement selon les auteurs.

D'Alembert observe que Bossuet a « ennobl[i] [...] plus d'une fois la familiarité de ses expressions⁸² » par la grandeur de l'idée ou de l'image. Il va jusqu'à soutenir que « dans Bossuet, quand l'idée est grande, la familiarité même de l'expression semble l'agrandir encore⁸³. » Il donne l'exemple d'un passage du *Sermon pour la fête de tous les saints* (1649) : « les saints étonnés de leur gloire, et trouvant à peine l'éternité suffisante pour se reconnaître⁸⁴ ». S'il convient que l'expression peut paraître « trop peu noble » à des « lecteurs délicats », il souligne la difficulté d'en substituer « une autre, aussi imposante par son énergie⁸⁵ » – on se souvient que Marmontel reconnaît pareillement de l'« énergie » dans l'emploi du mot propre –. L'observation ne vaut pas seulement pour les sermons, d'Alembert notant des écarts de registre au sein des oraisons funèbres : « Si dans ces admirables discours l'éloquence de l'orateur n'est pas toujours égale, s'il paraît même s'égarer quelquefois, il se fait pardonner ses écarts par la hauteur immense à laquelle il s'élève⁸⁶ ». Il ne se les fait pourtant pas toujours pardonner : le même d'Alembert relève dans l'oraison funèbre de la Palatine des « familiarités puériles

81 *Génie du christianisme*, III^e partie, livre IV, chap. IV, éd. de Maurice Regard, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1978 [1802], p. 862-863.

82 « Notes sur Bossuet », Note VI, *Histoire des membres de l'Académie française*, éd. citée, p. 235-236.

83 *Éloge d'Esprit Fléchier*, dans *Éloges lus dans les séances publiques de l'Académie française*, éd. citée, p. 408.

84 « Notes sur Bossuet », Note VI, *Histoire des membres de l'Académie française*, éd. citée, p. 235. Ce n'est pas le texte retenu dans l'édition Urbain-Levesque, où on lit « à peine l'éternité leur suffira-t-elle pour se reconnaître » (*Œuvres oratoires*, éd. citée, t. I, p. 58).

85 « Notes sur Bossuet », Note VI, *Histoire des membres de l'Académie française*, éd. citée, p. 235.

86 *Éloge de Jacques-Bénigne Bossuet*, dans *Éloges lus dans les séances publiques de l'Académie française*, éd. citée, p. 145.

qui [la] déparent en quelques endroits⁸⁷ ». Voltaire déjà dans *Le Temple du goût* faisait corriger à Bossuet « quelques familiarités » qui « déparent un peu la sublimité de ses oraisons funèbres⁸⁸ ».

Batteux est plus sévère. Lui aussi repère des familiarités et des négligences, jusque dans l'oraison funèbre communément tenue pour l'un des sommets du genre, celle d'Henriette d'Angleterre – le choix n'est sans doute pas anodin. Il cite et commente la fin du premier point :

la voilà telle que la mort nous l'a faite ; encore ce reste tel quel va-t-il disparaître : cette ombre de gloire va s'évanouir [...]. Elle va descendre à ces sombres lieux, à ces demeures souterraines, pour y dormir dans la poussière avec les grands de la terre, comme parle Job, avec ces rois et ces princes anéantis, parmi lesquels à peine peut-on la placer, tant les rangs y sont pressés, tant la mort est prompte à remplir ces places ! [...] La mort ne nous laisse pas assez de corps pour occuper quelque place, et on ne voit là que les tombeaux qui fassent quelque figure. [...] notre corps [...] devient un je ne sais quoi, qui n'a plus de nom dans aucune langue [...]⁸⁹.

Le commentaire est peu amène. Batteux note une accumulation de tours familiers :

la voilà telle que la mort nous l'a faite, est une phrase commune ; *tel quel* ne semble pas du style soutenu ; *à peine peut-on* est un tour très familier ; *faire quelque figure* ne l'est pas moins ; un *je ne sais quoi* n'a pas plus de noblesse⁹⁰.

On relève, ici, le contraste avec l'appréciation de La Harpe : si ce dernier convient que la phrase « *La voilà telle que la mort nous l'a faite* » est du style familier, et la qualifie même de « locution vulgaire », il la juge aussi « frappante de vérité et d'énergie⁹¹ ». Batteux quant à lui, tout en parlant de naturel et de simplicité, insiste surtout sur l'absence d'art :

87 « Notes sur Bossuet », Note VI, *Histoire des membres de l'Académie française*, éd. citée, p. 232.

88 *Le Temple du goût*, éd. Carcassonne, p. 140. Voltaire était plus sévère dans la première édition (parue anonymement, et qu'il n'a jamais reconnue) : « Bossuet anoblissait beaucoup de familiarités qui avilissent quelquefois ses sublimes oraisons funèbres. » (*ibid.*, p. 92).

89 *Œuvres oratoires*, éd. citée, t. V, p. 664-665.

90 *Principes de la littérature*, « IX^e traité. Des genres en prose », première partie, section troisième, chap. XI, Paris, Desaint & Saillant, t. IV, 1764, p. 229. Ce texte, issu d'un *Cours de belles Lettres distribué par exercices* paru en 1747, publié pour la première fois sous le titre *Principes de la littérature* en 1764, n'a cessé de faire l'objet d'importantes additions ; c'est dans l'édition de 1764 qu'apparaît le parallèle entre Fléchier et Bossuet.

91 *Lycée* [...], seconde partie, livre second, chap. I, section III, éd. citée, t. VII, p. 72. Voir *supra* la citation complète, p. 30, n. 54.

Les mots et les phrases ne présentent point plus d'art ni de soin que les sons [...] Tout est simple, naturel, quelquefois même un peu antique. On ne voit point d'idées concertées, point de pensées artistement graduées, point de nombres croissants, point de figures soutenues avec art⁹².

Il prétend que Bossuet se soucierait davantage de la pensée que de son expression : « M. Bossuet est satisfait, pourvu que son idée soit rendue⁹³ » ; « L'orateur est plus occupé des objets qui le remplissent que de la manière de les rendre⁹⁴. » C'est là un lieu commun, dès la fin du XVII^e siècle, qui apparaît en particulier dans les parallèles entre Bossuet et Fléchier⁹⁵, et qui est encore vivace dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, comme en témoigne le prospectus de l'édition Deforis⁹⁶, en 1769 : le premier se soucierait davantage des mots, le second des choses. Si Batteux reprend à son compte cette opposition topique entre les deux orateurs, il la reformule à partir des catégories de Denys d'Halicarnasse, faisant de l'un l'exemple du style austère et grave, de l'autre celui du style fleuri : « Le parallèle de l'éloquence de Fléchier et de celle de Bossuet peut se faire en deux mots : l'une est belle et parée comme Hélène, l'autre est nerveuse et armée comme Hercule⁹⁷. » Il est un peu moins sévère pour le début du premier point (« *Nous mourons tous [...]* nous ressemblons tous à des eaux courantes⁹⁸. »), dont il souligne la force, sans néanmoins renoncer à en signaler les négligences et les incorrections : « Il faut juger ce tableau par la grandeur et la force, et non par la correction des traits⁹⁹. » Il conclut que « [c]'est le style des

92 *Principes de la littérature*, IX^e traité, première partie, section troisième, chap. XI, éd. citée, p. 229.

93 *Ibid.*

94 *Ibid.*, p. 231.

95 Sur les parallèles entre Fléchier et Bossuet, voir dans ce volume l'étude de Sophie Hache. Voir également, du même auteur, « Le verbe de Fléchier, idéal d'un langage total », *Les langages au XVII^e siècle*, sous la direction de Delphine Denis et Anne-Élisabeth Spica, *Littératures classiques*, n° 50, 2004, p. 85-99 ; « L'oraison funèbre, introduction », *Papers on French Seventeenth Century Literature*, vol. XLII, n° 82, Tübingen, Gunter Narr, 2015, p. 13-14.

96 « Occupé des choses plutôt que du choix et de l'arrangement des mots » (« Prospectus de la nouvelle édition des œuvres de Messire Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux. Proposée par souscription », cité par D. Blanchard, art. cité, p. 361).

97 *Principes de la littérature*, IX^e traité, première partie, section troisième, chap. XI, éd. citée, p. 234.

98 *Œuvres oratoires*, éd. citée, t. V, p. 655.

99 *Principes de la littérature*, IX^e traité, première partie, section troisième, chap. XI, éd. citée, p. 231.

Catons, de Marius, c'est celui de Corneille, plein d'inexactitude et de traits sublimes¹⁰⁰. »

Marmontel est nettement plus nuancé. S'il relève à son tour que « Bossuet dédaigne souvent de l'être [orné]¹⁰¹ », il considère que l'absence d'art n'est qu'apparente – « l'éloquence de Bossuet, tout inculte qu'elle veut paraître » –, et surtout délibérée, comme le montre la série d'oxymores :

quoique je sois bien éloigné de prendre pour un manque de *goût* ces négligences réfléchies, ces licences préméditées, ces savantes incorrections, qui lui donnent en même temps plus de force et de vérité [...]¹⁰².

C'est encore l'avis de d'Alembert, qui parle semblablement de négligence seulement apparente : Bossuet, « quoiqu'il semble négliger et dédaigner même l'art du style, en est pourtant un modèle¹⁰³ ». Il y voit une forme d'art supérieure :

sa négligence a non seulement de la grandeur et de la fierté, mais une sorte d'art qui ne peut être aperçu que par des yeux exercés et clairvoyants, et qui fait sentir aux gens de goût, comment un écrivain supérieur sait à la fois enhardir et maîtriser une langue timide et minutieuse¹⁰⁴.

Quant à La Harpe, s'il concède des défauts de nombre et des négligences de diction¹⁰⁵, ainsi que des familiarités, son jugement est nettement plus favorable. Il évoque de « prétendues inégalités », et conteste le rapprochement avec Corneille : « il s'en faut de tout que Bossuet tombe jamais aussi bas que Corneille, et même il tombe très rarement¹⁰⁶. » Il ne détecte chez Bossuet « [q]u'un petit nombre d'expressions un peu familières » – on note la double atténuation –, « ou qui même ne le sont devenues qu'avec le temps¹⁰⁷. » Il donne, entre autres exemples, le cas du terme « branle » : « Ce mot, qui est bas aujourd'hui, ne l'était nullement alors. Il était employé en prose et en vers par les écrivains

100 *Ibid.*

101 « Orateur », *Éléments de littérature*, éd. citée, p. 838.

102 *Essai sur le goût*, dans *Éléments de littérature*, éd. citée, p. 60.

103 « Notes sur Bossuet », Note VI, *Histoire des membres de l'Académie française*, éd. citée, p. 235. Voir aussi p. 236 : « Bossuet, tout négligé qu'il paraît ».

104 « Notes sur Bossuet », Note VI, *Histoire des membres de l'Académie française*, éd. citée, p. 236.

105 *Lycée* [...], seconde partie, livre second, chap. I, section III, éd. citée, t. VII, p. 76.

106 *Ibid.*, p. 70.

107 *Ibid.*

les plus élégants », parmi lesquels La Harpe se fait fort de citer et Boileau et Massillon¹⁰⁸. Il approuve l'insertion d'un tour familier dans un discours soutenu : ce contraste vaut pour lui par son expressivité. L'exemple emblématique, outre « *La voilà telle que la mort nous l'a faite* », est la péroration de l'*Oraison funèbre de Condé* :

Sans m'arrêter à toutes les beautés de cette sublime péroration, je ne puis m'empêcher du moins d'en observer une qui peut-être n'est pas très frappante par elle-même, mais qui pourtant me paraît digne de remarque par la place où elle est : c'est, je l'avouerai, ce *verre d'eau donné* au pauvre, mis en opposition avec toute la gloire du grand Condé. Jamais, ce me semble, un homme ordinaire n'eût osé risquer, même en chaire, ce contraste hasardeux ; mais Bossuet a senti que cette citation, toute vulgaire qu'elle pouvait être, était non seulement autorisée par l'Évangile, mais encore anoblée par l'humanité, à qui l'on ne pouvait rendre un plus bel hommage que de la mettre au-dessus de toute la grandeur de Condé, et j'avoue que je ne saurais me défendre d'en savoir gré à l'auteur¹⁰⁹.

Comme chez Chateaubriand, le recours à des tours ou à des images familières est justifié par la référence au modèle biblique.

Même Maury concède que l'expression de son grand homme est « souvent [...] simple jusqu'à la familiarité¹¹⁰ », qu'« il porte quelquefois la familiarité du style jusqu'à la négligence¹¹¹ », et qu'il laisse des incorrections¹¹². C'est toutefois une conception positive de la simplicité qui domine : il caractérise le style de Bossuet par « la simplicité majestueuse¹¹³ », et par l'oxymore de « familiarité noble¹¹⁴ ».

Marmontel enfin prône, de façon générale, le « mélange du *familier* et du sublime », qui présente à ses yeux l'avantage « de détendre le haut style », « d'en varier les tons », « de lui donner un air de naturel et

108 *Ibid.*

109 *Ibid.*, p. 69.

110 « Discours préliminaire pour servir de préface à la première édition des Sermons de Bossuet », *Essai sur l'éloquence de la chaire*, éd. 1810, t. II, p. 487. La remarque ne figure pas dans les *Réflexions sur les Sermons nouveaux* de 1772.

111 *Ibid.*, p. 517. La remarque ne figure pas non plus dans les *Réflexions...* de 1772.

112 *Réflexions sur les Sermons nouveaux*, éd. 1772, p. 10 (« Discours préliminaire pour servir de préface à la première édition des Sermons de Bossuet », *Essai sur l'éloquence de la chaire*, éd. 1810, t. II, p. 482).

113 « Discours prononcé par M. l'abbé Maury, à sa réception à l'Académie française, le 27 janvier 1785 », *Essai sur l'éloquence de la chaire*, éd. 1810, t. I, p. 5.

114 « Discours préliminaire pour servir de préface à la première édition des Sermons de Bossuet », *Essai sur l'éloquence de la chaire*, éd. 1810, t. II, p. 498. L'expression ne figurait pas dans les *Réflexions...* de 1772.

de vérité¹¹⁵ » ; il n'y voit pas cependant une caractéristique spécifique à Bossuet, puisqu'il le retrouve chez Racine et chez Massillon¹¹⁶.

L'alliance de la simplicité et de la grandeur que l'on tient pour caractéristique du style de Bossuet fait donc l'objet d'appréciations ambivalentes : si un admirateur tel que Maury la tire du côté de la conception du sublime qui est celle de Boileau, Batteux y déplore un manque d'art, tandis que d'autres parlent d'une négligence seulement apparente, et délibérée.

Si l'on s'accorde, au XVIII^e siècle, à reconnaître dans l'œuvre de Bossuet un sommet de l'éloquence française, c'est en se fondant sur un corpus très restreint, et constitué, jusqu'à la publication des sermons en 1772, de textes relevant du grand style. On doute en revanche de son élégance : on signale des familiarités et des négligences, y compris dans les oraisons funèbres.

Il n'est pas surprenant que ce soit des auteurs catholiques et hostiles aux Lumières qui jugent le plus favorablement des « inégalités » de Bossuet. Si leur libéralité est d'abord motivée par une proximité idéologique, elle tient aussi au fait qu'ils prennent en compte l'efficacité de la parole susceptible de toucher et donc de convertir l'auditoire, efficacité qu'en accord avec la tradition augustinienne ils estiment plus importante que l'exactitude et la correction ; et encore à ce qu'ils sont sensibles au modèle de l'Écriture – modèle qui n'en est évidemment pas un pour les écrivains des Lumières, ni, non plus, pour les théoriciens de l'éloquence sacrée à l'âge classique. Du Jarry par exemple, en 1706, se montre réticent envers la langue biblique, dont l'étrangeté lui paraît menacer la pureté, qui est pour lui une exigence essentielle :

Les expressions de l'Écriture sainte servent beaucoup pour donner de l'élévation au style, mais il faut les employer avec beaucoup d'art pour faire entrer ce qu'elles ont de sublime dans le discours en conservant la pureté et l'exactitude de la langue. On doit craindre de se rendre obscur en voulant s'élever : car il y a beaucoup de manières de parler dans les Livres saints avec lesquels ceux qui les lisent souvent sont comme naturalisés, mais qui

115 « Familier », *Éléments de littérature*, éd. citée, p. 560.

116 *Ibid.*

paraissent barbares, et étrangères au gré du monde. Il n'est donc pas trop aisé de garder en cela le juste tempérament, de prendre de la langue hébraïque ce qui peut convenir à la langue française, et de satisfaire les oreilles savantes et chrétiennes sans blesser les polies et les délicates¹¹⁷.

Aussi appelle-t-il d'une part à citer avec parcimonie, d'autre part à « adoucir souvent les fortes expressions du Saint-Esprit » et à les « envelopper de courtes paraphrases¹¹⁸ ». À la fin du siècle, Maury avancera à l'inverse que « [c]e qui donne le plus de plénitude et de substance aux sermons de M. Bossuet, c'est l'usage admirable qu'il fait de l'Écriture sainte¹¹⁹. »

Les hommes des Lumières ne posent pas, non plus, la question de l'articulation entre la parole propre de Bossuet et les citations scripturaires : ce n'est qu'après Chateaubriand que l'on louera sa capacité, déjà relevée par Maury¹²⁰, à les fondre dans sa propre voix, dont on imputera dès lors la puissance singularité à l'innutrition biblique¹²¹. La spécificité de sa langue est toutefois, on l'a vu, perçue comme telle au XVIII^e siècle : bien que son énergie puisse être rapprochée de celle de Démosthène et de Tacite, on convient aisément qu'il n'a pas suivi de modèle antique, ni dans la chaire, ni, non plus, dans le *Discours sur l'histoire universelle*. Il est lui-même érigé en modèle, chez Diderot, chez d'Alembert, chez La Harpe, sans néanmoins être toujours le seul :

Bossuet et Massillon sont donc les modèles par excellence que nous avons à considérer principalement dans l'éloquence chrétienne, l'un dans l'oraison funèbre, et l'autre dans le sermon¹²².

Maury surenchérit, dans l'une de ses hyperboles coutumières, n'hésitant pas à écrire que « l'admiration publique » le « place avec raison au nombre des Pères de l'Église¹²³ ».

117 *Essais d'éloquence, de critique, et de morale. Dissertation sur les oraisons funèbres*, Paris, D. Jollet, 1706, p. 44.

118 *Ibid.*, respectivement p. 44-45 et p. 46.

119 *Réflexions sur les Sermons nouveaux de M. Bossuet*, éd. 1772, p. 25 (« Discours préliminaire pour servir de préface à la première édition des Sermons de Bossuet », *Essai sur l'éloquence de la chaire*, éd. 1810, t. II, p. 502).

120 *Ibid.*, p. 503).

121 Voir Emmanuelle Tabet, « Réception et interprétation des *Sermons* de Bossuet de Voltaire à Gide », art. cité, p. 217-218.

122 La Harpe, *Lycée [...]*, seconde partie, livre second, chap. I, section III, éd. citée, t. VII, p. 29.

123 *Essai sur l'éloquence de la chaire*, § LXX, éd. 1810, t. II, p. 226.

Enfin, si la question de la poésie de Bossuet, autre lieu commun critique dans la réception moderne à partir du *Génie du christianisme*, est soulevée au XVIII^e siècle, c'est essentiellement au sein d'un cadre rhétorique, comme chez Voltaire : « Bossuet, et après lui Fléchier, semblent avoir obéi à ce précepte de Platon, qui veut que l'élocution d'un orateur soit quelquefois celle même d'un poète¹²⁴. » Quand il observe que la grandeur requise par l'oraison funèbre « tient un peu à la poésie », il rappelle dans la même phrase que l'oraison est un « genre d'éloquence¹²⁵ ». C'est une considération générique qui l'amène à la rapprocher de la tragédie, avec laquelle elle a en partage la grandeur des personnes et des événements ainsi que le pathétique :

Les sujets de ces pièces d'éloquence sont heureux à proportion des malheurs que les morts ont éprouvés ; c'est en quelque façon comme les tragédies, où les grandes infortunes des principaux personnages sont ce qui intéresse davantage¹²⁶.

D'Alembert quant à lui exécute sèchement les traductions en vers français que donna Bossuet des Psaumes, « traductions qu'on assure avoir été admirées autrefois » :

Il ne nous appartient pas d'en apprécier le mérite ; mais quand le Parnasse jugerait plus sévèrement que la Sorbonne ces poésies sacrées, Bossuet était si grand comme orateur, qu'il lui serait très permis de n'avoir été que médiocre comme poète¹²⁷.

Vauvenargues pour sa part ne résiste pas, dans les *Réflexions et Maximes*, à une pique contre l'auteur qui déclencha une polémique sur la tragédie en prose : « Il n'y a point de poète en prose ; mais il y a plus de poésie dans Bossuet que dans tous les poèmes de La Motte¹²⁸. »

Béatrice GUION
Université de Strasbourg

124 « Éloquence » [1755], *Articles pour l'Encyclopédie*, dans *Œuvres alphabétiques I*, éd. citée, p. 46.

125 *Le Siècle de Louis XIV*, chap. xxxii, *Œuvres historiques*, éd. citée, p. 1005.

126 *Ibid.*, p. 1006.

127 « Notes sur l'Éloge de Bossuet », Note XVII, *Histoire des membres de l'Académie française*, éd. citée, p. 289-290.

128 § 350, dans *Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, éd. citée, p. 305.